



Comité de Spéléologie du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

3, rue Rouget de Lisle – La Feyssine
69100 VILLEURBANNE

Réunion du conseil d'administration du 9 décembre 2025

Présents : Maxime KOUBI, Thomas BONNAND, Fred DELEGUE, Carole DOUILLET, Mathieu TUDISCO, Chloé MENARD, Maël LEMAITRE (en visio), Vincent LACOMBE, Estelle FORBACH

Excusés : Jean Philippe GRANDCOLAS, Maud HAMADOU, Aloe DOMERGUE, Alexandra VAUDATIN, Romain ROURE

Autres : Cécile PERRIN (SCV), Grégoire LIMAGNE (SCV), Thierry FOURNET (Cavernicoles), Bernard WOLF (Cavernicoles), Guy LAMURE (Tritons), Jacques ROMESTAN (SCV)

Début : 20h10

1. Commission enseignement

a. Formations à la journée : Vincent

- > Une journée de formation à l'équipement a eu lieu en octobre : Salomé et Estelle (stagiaires), Rémy et Vincent (encadrants), au Gour fumant
- > La journée du 13 décembre a été annulée car des personnes se sont désistées au dernier moment (cadres et stagiaires) -> elle est reportée le 21 février 2026
- > Format à faire évoluer éventuellement
- > Proposer aussi le dimanche
- > Mettre à jour la liste des cadres du Rhône.

b. Stage perf 2026

- > Stage complet : 14 stagiaires. Liste d'attente en place
- > Cadres ok, logistique ok (différente sur chaque WE), il reste le matos à demander

2. Commission environnement / scientifique

a. Soirées à thèmes

> Soirée chiro animée par C. D'Adamo en novembre : 5 participants. Soirée très intéressante.

b. Contrat de prestation avec CEN

Rappel : Prestations réalisées à la demande ou pour le compte de personnes physiques ou morales extérieures à la FFS doivent être formalisées par un contrat qui vise à garantir la responsabilité civile de l'association envers les tiers bénéficiaires des prestations, mais aussi envers les bénévoles participant à la réalisation de la prestation.

Plusieurs enjeux :

- Enjeu budgétaire pour le CDS 69 qui reçoit de moins en moins de subventions. Le contrat de prestation permet de trouver des financements alternatifs. L'équipement des mines implique la participation des bénévoles du SSF formés aux amarrages en milieu friable et donc important qu'ils soient impliqués et connaissent les modalités du contrat de prestation (Antoine a grandement participé à l'élaboration des contrats de prestation diagnostique et rééquipement pour la mine de Verdy, Tom et Antoine ont effectué la prestation diagnostique). Une visio est en cours de programmation avec les CT du Rhône pour expliquer en détails le prochain contrat de prestation pour le rééquipement de la mine du Verdy..
- Préservation de la liberté de pratique , passe par respect et protection d'un milieu fragile classé en réserve naturelle régionale (Verdy) ou zone Natura 2000 (Vallossières).
 - ◆ Importance d'entretenir de bonnes relations. Les relations sont positives et constructives à l'heure actuelle.
 - ◆ Importance également de respecter les droits de propriété : sans autorisation nous n'avons pas le droit d'entrer "par effraction" chez autrui. C'est pour cela qu'il faut que l'on ait les autorisations du propriétaire et du gestionnaire. Ce qui se faisait avant ne peut plus se faire maintenant et on peut grandement nous reprocher d'entrer et d'intervenir physiquement sans autorisation... On ne manque pas d'exemples de propriétaires agacés interdisant l'accès aux cavités... (exemple récent du puits du Rappe)

> Mine de verdy : diagnostic équipement demandé par CEN effectué au printemps 2026

- Le contrat rééquipement mine du Verdy est en cours de signature.
- Rééquipement prévu au printemps 2026.
- Le contrat a posé beaucoup de questions en termes de responsabilité et d'assurance. Cela a nécessité beaucoup de temps et d'énergie. Une visio a été proposée pour que les différents partenaires (CEN gestionnaire/ gpe chiro/ CDS 69) soient informés du nouveau fonctionnement : ce n'est plus à la bonne franquette, chacun doit savoir savoir qui fait quoi et comment...

> Mine de Vallossières :

- La référente CEN de cette mine a plus de difficultés pour récupérer les informations. Régularisation de notre intervention par contrat de prestation. Invitation des membres du SSF à l'élaboration du contrat de prestation aux réunions.

> En accord avec groupe chiro et CEN : pas de comptage de chauve souris en janvier 2026

- Pour la mine de Verdy puisque diagnostique établit le besoin de sécuriser et rééquiper la mine.. Pour la mine de Vallossières puisque rééquipement non terminé et pas de contrat de prestation.

> C. D'Adamo de la LPO a proposé au CDS de s'associer à sa démarche d'information des communes et des propriétaires, de la réglementation liée à la présence d'espèces protégées : *“Nous avons eu cette année un cas de destruction partielle d'une petite galerie par un promoteur immobilier. Alerté, nous avons pu faire stopper les travaux — mais tardivement — grâce à la réglementation sur les espèces protégées.”*

3. Commission manifestation

a. Bilan interclub septembre : cf annexe 1

- > Très bien passé
- > Equipement à 4 le vendredi
- > Équipes de 8 à chaque fois pour la traversée
- > Navettes gérées par les organisateurs => cela a été très apprécié !!

b. Bilan JNSC d'octobre: cf annexe 2

- > Le panneau parking spéléo oublié a été récupéré: Merci L. Senot et G. Lamure
- > Retour positif
- > En 12 jours, c'était complet (40 initiés, 20 hommes et 20 femmes, 8 mineurs). La plupart venait de la région Lyonnaise.
- > Groupe Whatsapp a été mis en place en gestion libre pour le covoitage des initiés (12 personnes en ont fait usage)
- > 22 bénévoles (surface + encadrement)
- > Soirée conviviale entre les spéléos du Rhône
- > Pas de sortie le dimanche car mauvais temps
- > Les JNSC ont aussi pour objectif de créer du lien entre les clubs du Rhône

c. Point avancement préparation du Congrès régional 2026

- > Communication sur : Cordelettre, site CDS69, liste de diffusion CDS69, présidents de clubs, présidents de CDS, région AURA, facebook. Une prochaine communication est prévue sur Cordelettre.
- > Affiche prête
- > Au programme: des conférences prévues, des films, une expo de photographies (qui restera 5 semaines à la maison de pays de St Martin en Haut), et pleins d'animations!
- > Il y aura un appel à bénévoles pour aider à gérer pendant le WE

d. 4ème week-end stage perf organisé par Gilles et Olivier (SCV)

- > Loïs et Isa (CDS 73), Gabin (CDS 38), Gilles et Olivier, Vincent et Carole (CDS69)
- > Traversée Vaulx-Age de glace
- > Traversée Préoux (pas possible de descendre car crue)
- > Gîte à Brénod. A 15 min de Préoux.

4. Commission secours

- > Bilan stage ASV : 18 stagiaires et 7 cadres. Très bonne semaine avec de très bons cadres. Toutes les techniques de l'ASV ont été travaillées. Des contacts avec des cadres et d'autres stagiaires.

5. Commission matériel

a. Point bibliothèque du CDS

Jean-Philippe n'est pas présent pour en parler ce soir

b. Point renouvellement du matériel d'initiation

- > Longes des baudriers : Presles de Cabesto
- > Un mousqueton à racheter
- > Un torse perdu suite aux JNSC : à recommander
- > 2 Frontales : commande prévue en commun avec le SCV

6. Commission communication

a. Site internet CDS69

- > Mael gère. Chloé peut apporter des modifications
 - > Prévoir un autre fonctionnement. Idée de simplifier et diminuer coûts mais à voir basekarst (pas possible de déplacer pour l'instant)
 - > Mael peut voir avec Mathieu qui a déjà fait un audit l'année dernière
 - > Mael : Actuellement, les fichiers nécessitant un archivage sont uploader sur le serveur Nuxit archives/Basekart. C'est fait au travers d'un protocole nommé FTP. Ensuite, le lien URL vers le fichier sur ce serveur est ajouté sur le serveur web WordPress. Avec Mathieu et Max, on trouve que ce n'est pas une très bonne idée
- Pour résumer :
- protocole lourd et complexe
 - risques d'erreurs de casser le serveur

Pour vulgariser, c'est un accès technique de maintenance au logiciel du serveur. Il ne doit pas être utilisé par n'importe qui.

Nous sommes actuellement plus dans une phase d'inventaire de l'existant, que de modification du connu et fonctionnel. Raison pour laquelle j'ai voulu rester sur l'ancienne procédure de publication des CR de CA.

Cependant, lorsque j'ai voulu me connecter sur le serveur FTP pour uploader les fichiers, je n'y suis pas arrivé. Les identifiants du fichier de Caribou ne semblaient pas fonctionner. Mael regarde regarde ça avec Chloé

- > Réalisation de procédures pour le bureau/CA
- > 1 compte super administrateur (login et mot de passe), ne pose pas de souci en tant que sécurité car traçabilité permet de trouver qui accède
- > Groupe SSF peut y accéder

b. Point Drive du CDS :

- > En cours de traitement

c. Point informatique

- > Mathieu a participé à un audit organisé par la FFS concernant l'amélioration des outils informatiques
- > Besoin de pouvoir envoyer un mail à tous les spéléos de son département ou de la région.

7. Point administratif

a. Point subventions

- > L'ANS nous a octroyé 2000€ sur les 3500€ demandés. 3 clubs avaient fait des demandes via le CDS. Le CDS a fait une répartition équitable entre les différents clubs demandeurs eu égard aux différents montants demandés.
- > Pour rappel, il est précisé que les actions doivent porter sur des actions spécifiques (handicap, féminisation, ...), ne pas faire l'objet d'autres subventions par le CDS. Le budget doit être équilibré entre dépenses et recettes. Une subvention est une aide mais ne peut couvrir l'ensemble des dépenses. Petite précision : les demandes ANS sont à faire en priorité par les clubs si les montants sont suffisants.. Toutefois, si le montant est trop faible, le CDS propose, comme cette année, de mutualiser les petites demandes et de les intégrer à la sienne. Un appel aux projets a été envoyé aux clubs voulant demander une subvention ANS via le CDS pour l'année 2026 avant la date limite du 09/12/25. Nous pourrions alors élaborer le budget prévisionnel 2026 du CDS en prenant en compte les projets des clubs.

b. Point sur le changement d'adresse administrative

Il faut avant tout modifier les statuts par le biais d'une assemblée générale extraordinaire, puis les déclarer à la Préfecture. Une fois les statuts modifiés, l'association a pour obligation de déclarer la nouvelle adresse de siège social dans les trois mois.

c. Nomination d'un nouveau secrétaire

Chloé est secrétaire élue au quorum (8 personnes).

8. Point trésorerie

a. Réunion budget prévisionnel

- > 15/12/25
- > Bureau et membres CA bienvenus
- > Chloé fait un mail au CA et whatsapp pour rappeler la réunion

b. Donateurs

> Nous remercions Mr. Lacombe et Mr. Romestan, nos généreux donateurs.

c. Travaux de rénovation énergétique du local CDS

> La copropriété peut bénéficier d'un bonus supplémentaire de la part de la Métropole de Lyon, réservé aux petites copropriétés (moins de 20 lots). Reste à charge (subventions et fonds travaux déduits) = 2672 € (2903€ lors de la 1^e simulation)

d. Liste CDS

Il est évoqué de rajouter modérateur.

9. Infos diverses

> Ponchos spéléo : <https://combi-speleo.fr/boutique/fr/15-ponchos>

> Préou : L'accès au gouffre du petit dernier ne peut plus se faire depuis la maison de Bucleloup, celle-ci étant maintenant habitée en permanence. Donc se garer sur le parking du bas sur le bord de la départementale D31 la vie du loup, même si des rouleaux d'enrubannage sont présents. La ferme étant en faillite, ils ne sont plus utilisés.

> Grande glacière :

- Le CDS 74 a enlevé toutes les cordes qui servaient d'amarrage sur un arbre mort à l'aplomb du porche de la grande Glacière pour éviter toute tentation de les utiliser. Un examen rapide dudit arbre mort, en surplomb sur une amorce d'effondrement, nous avait convaincu de la grande dangerosité des lieux. Une descente plus sûre et tout aussi spectaculaire est possible dans le puits de l'autre côté du pont rocheux.
- Par ailleurs, la grande Glacière est en pleine évolution : des accès directs à la salle dite des Grimpeurs se sont ouverts dans le plancher de glace mais on est en surplomb sur le glacier, attention. Enfin nous souhaitons préciser que bien qu'en transformation lente, ce site reste remarquable. Il est maintenant très fréquenté, avec quelques inconvénients : bougies, cordelettes diverses, odeurs d'urine (qui ne se transforment pas dans la glace). Enfin on s'interroge beaucoup sur l'intérêt d'imprimer de profondes marques dans ce front de glace presque millénaire (mesuré lors d'une étude d'un glaciologue dont un résumé sera proposé dans Parmelan souterrain, ouvrage du CDS 74 à paraître fin 2025) pour faire quelque mètres en une minute pour les plus rapides. Si l'activité a pu paraître originale à ses débuts, il vaut mieux maintenant juste contempler les lieux et aller tester ses crampons ailleurs sur des objectifs un peu plus sérieux...
- Merci de diffuser largement cette information à vos connaissances spéléologiques et montagnardes. Si nécessaire, envoyez vos remarques et suggestions **en réponse individuelle**, ce sera transmis au CDS

> Les Vulcains vont réparer leur compresseur de plongée, peut être mis à disposition des plongeurs vulcains et autres clubs avec contribution financière Si personne ne souhaite l'utiliser, ils le revendront.

> La région continue de financer 100€ pour les stages initiateurs.

cf aides sur site du CDS69 :

<https://www.csr-rhonealpes.fr/cds69/wp-content/uploads/sites/2/2025/11/Les-aides-financieres-en-speleo- -canyon- -plongee-souterraine.pdf>

FIN du CA : 22h30

ANNEXES

ANNEXE 1 : CR interclub de septembre

ANNEXE 2 : CR JNSC d'octobre